

Numéro d'urgence :

 **07 80 01 21 44**

Pour joindre un représentant de la Mairie, en **cas d'urgence uniquement**, du lundi au jeudi de 19h à 8h et du vendredi 17h au lundi 8h.



Agenda



Janvier

- 11** | **Après-midi séniors**
Tilly-la-campagne
- 12** | **Voeux du Maire**
Cantine - Rocquancourt
- 17** | **Galette des rois**
Cantine - Rocquancourt

Février

- 02** | **Tournois de belote**
Rocquancourt

 **Castine-en-Plaine est sur IntraMuros**

Téléchargement gratuit



Infos Pratiques :

- Site web**
www.castine-en-plaine.fr
- E-mail**
mairie@castine-en-plaine.fr
- Application mobile**
Intramuros (Android & iOS)
- Mairie de Castine-en-Plaine**
 - Rocquancourt**
Tél. 02 31 79 86 25
Mercredi, vendredi 10h à 12h
Mardi, Jeudi 17h à 19h
 - Hubert-Folie**
Tél. 02 31 23 78 97
Lundi 16h à 18h
 - Tilly-la-campagne**
Tél. 02 31 39 59 64
Mercredi 16h à 18h

B O N N E



A N N É E

Florence Bouchard

Florence BOUCHARD
Maire de Castine-en-Plaine
et le conseil municipal vous
souhaitent une belle année
2024 et vous convient à la
cérémonie des voeux le
vendredi 12 janvier 2024 à
19h dans la salle de la
cantine de Rocquancourt



Galette des rois

Le CCAS de Castine en Plaine organise la galette des rois le **mercredi 17 janvier 2024** à 15 heures dans la salle de la cantine. (Mairie de Castine-en-Plaine à Rocquancourt). Les inscriptions sont désormais closes.



Tournoi de belote

Vendredi 2 février 2024

L'ASL organise son tournoi de belote annuel le vendredi 2 février 2024 prochain.

Places limitées donc réservation fortement conseillée jusqu'au jeudi 1er février.

Ouverture des portes 19h30 - Début du tournoi 20h précises - 12€ la doublette - Restauration sucrée et boissons sur place - Sandwichs sur réservation au moment de l'inscription.

Renseignements & Inscriptions par mail asl.castineenplaine@gmail.com ou auprès de Céline ROBERT 06 80 58 17 17



Foulées de Castine ; La date est connue

L'ASL organisera les **foulées de Castine 2024 le samedi 8 juin 2024**. Au programme, courses enfants, adultes comme les autres années et toujours la volonté de promouvoir le sport pour tous. A noter que cette année, le week-end du 8 juin sera également le cadre de nombreuses animations sportives sur la commune. En partenariat avec la commune de Castine en plaine, labellisée Terres des jeux 2024 et à 1 mois des JO de Paris, l'ASL a la volonté de promouvoir encore plus le sport sur notre territoire. Plus d'informations sur tous ces évènements début 2024 sur la page facebook de l'Association Sports et Loisirs de Castine en plaine et sur les canaux habituels de communication de la commune (Intramuros, site internet, facebook, flash infos)



Le compostage, obligatoire en 2024

Les biodéchets, c'est quoi ?

Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

Avantages multiples du tri à la source des déchets alimentaires

- Réduire la production d'Ordures ménagères Résiduelle
- Permettre la réutilisation du compost issu du compostage : valorisation matière.
- Détourner ces déchets composés à 80% d'eau de l'incinération.
- Réduire l'impact environnemental et économique lié à la collecte et au traitement des Ordures ménagères Résiduelle.
- Participer collectivement à un projet d'intérêt général



En moyenne, 1/3 de la poubelle grise est composée de déchets alimentaires

COMPOSTEURS INDIVIDUEL ET PARTAGE

Les consignes de tri en fonction du mode de tri



Épluchures



+



Coquilles d'œufs, de fruits secs



+



Marc de café, sachets de thé



Cartons bruns



+



Résidus de jardin, feuilles mortes, tontes en petite quantité

